



Licence Sciences économiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences économiques. 2009, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02035454

HAL Id: hceres-02035454

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035454>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE VERSAILLES SAINT-QUENTIN EN YVELINES
N° demande : S3100017757
Domaine : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION
Mention : SCIENCES ECONOMIQUES

Appréciation générale :

La mention « Sciences économiques » fait l'objet d'une demande de renouvellement. Cette licence a une visée généraliste, prépare les étudiants à intégrer pour l'essentiel des masters en Économie et Gestion et dans une moindre mesure, des licences professionnelles. Elle est constituée d'un socle large d'enseignements généraux en « Sciences économiques » (macroéconomie, microéconomie, histoire de la pensée...), en sciences de gestion (marketing, théories de l'entreprise,...) et en techniques quantitatives (mathématiques...). La progressivité et la cohérence des trois années a été pensée de manière pertinente.

Une attention particulière est portée à l'acquisition de compétences transversales (instrumentales (outils bureautiques, logiciels...) et relationnelles (communiquer à l'oral et à l'écrit)) et spécifiques (modélisation des phénomènes économiques, positionner des problèmes, recherche de solutions), elle témoigne d'une vraie stratégie pédagogique et d'un pilotage effectif de la mention.

Les dispositifs classiques d'aide à la réussite (tutorats, enseignant-référent...) et d'appui à l'insertion sont en place. L'insertion est une préoccupation réelle de l'équipe pédagogique.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|--|
| 1- | Le pilotage de la formation est efficace. |
| 2- | Une réflexion poussée est conduite sur l'acquisition de compétences par les étudiants. |
| 3- | Les dispositifs d'aide à la réussite sont nombreux. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|--|
| 1- | La communication à destination des lycéens n'est pas optimale. |
| 2- | Le taux d'abandon est relativement élevé en L1. |
| 3- | |

Recommandations :

Pour faire face à la baisse des effectifs en L1, une politique de communication plus active pourrait être mise en œuvre à destination des lycéens à travers par exemple de sorties des enseignants-chercheurs dans ces établissements, la structuration d'un réseau de professeurs en Sciences économiques et sociales du secondaire prescripteurs naturels d'une telle formation.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A